

## Les évêques félicitent la chambre basse mais demeurent très vigilants

Author : Rédaction RC

Categories : [Obamacare vs. catholiques](#)

Date : 10 novembre 2009



Dans un communiqué du 9 novembre publié sitôt connu le vote du **PelosiCare** incluant l'amendement

**Stupak/Pitts**, le cardinal **Francis George** (*photo*), président de la Conférence épiscopale félicite la chambre basse pour avoir approuvé l'amendement prohibant l'utilisation des fonds fédéraux [1] prévus dans le projet de loi au financement de l'avortement.

Le cardinal précise toutefois : « *La Conférence demeurera vigilante et impliquée tout au long de l'ensemble du processus pour s'assurer que ces dispositions essentielles seront conservées et*

*incluses dans la loi finale (...)* Nous demeurons profondément préoccupés par d'autres aspects de la réforme de la santé alors que le débat va désormais se déplacer vers le Sénat, tout particulièrement en ce qu'elle affecte les pauvres et les vulnérables, et ceux qui sont au tout début ou au terme de leurs vies. Nous continuerons à insister pour que la loi de réforme de la santé protège les droits de la conscience. » [2]

La bataille est donc loin d'être achevée...

1. L'**ObamaCare**, version chambre basse, prévoit des dépenses de 1,2 billion (million de million) de \$ sur 10 ans, tandis que la version chambre haute s'en tient encore à 900 milliards. Des sommes monstrueuses qu'il va être très difficile d'harmoniser

dans la version finale de la loi puis de lever...

2. Les droits à la clause de conscience était pour l'heure et en toute hypothèse garantis aux citoyens contribuables (aucun de leur dollar ne pouvant être, en principe, utilisé contre leur volonté pour financer l'avortement à la demande), il s'agit ici d'une précision destinée aux personnels de santé dont le respect de la clause de conscience n'apparaît pas dans le projet de loi

même si des législations antérieures le garantissent.